

Reprise de certaines activités du FJEP à partir du lundi 8 juin 2020 ! Chèr.e.s adhérent.e.s,

Après presque trois mois d'arrêt, nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise de certaines activités du FJEP Muizon à partir du lundi 8 juin 2020.

Pour l'heure seules les activités judo, karaté, volley-ball et futsal restent suspendues jusqu'à nouvel ordre. L'activité photo-club reste « confinée » chez elle et continue par des réunions en visio-conférence entre les participants. Les activités qui reprennent :

- Badminton : reprise des entrainements en simple uniquement aux horaires habituels
- Fitness & Hoopdance: reprise aux horaires habituels avec respect strict de l'espacement de 2m entre participants
- Dessin: reprise adultes et enfants avec limitation à 10 personnes par cours (9 participants plus l'animatrice)
- Danse & Country: reprise aux horaires habituels avec respect strict de l'espacement de 2m entre participants
- Tir sportif : reprise uniquement pour les adultes en entrainement libre avec leurs propres armes et matériels. Les créneaux d'école de tir restent suspendus pour cause d'impossibilité à désinfecter correctement le matériel du FJEP prêtés aux enfants : carabine, gant, veste, pantalon de tir.
- Patchwork : reprise aux horaires habituels
- Trampoline : reprise aux horaires habituels mais par trois groupes de 8 personnes plus l'animateur (40 minutes par groupe)

Mesures communes à toutes les activités :

Pour chaque activité a été établi un protocole sanitaire dont vous trouverez le détail en photo ci-après. Merci de le consulter attentivement. Néanmoins des mesures sont communes : port du masque obligatoire lors de vos déplacements et dans les couloirs des salles, port du masque facultatif lors de la pratique sportive, respect strict des gestes barrières et de la distanciation sociale... Nous vous remercions de les appliquer.

Toutes les salles sont d'ores et déjà équipées de gel hydro-alcoolique. Les animateurs se sont vu remettre un kit de prévention contenant masques, gel, spray désinfectant et sopalin. Les adhérents devront venir avec leurs propres masques (le FJEP n'en fournira pas sauf à ses animateurs) ainsi que leurs effets personnels (ex: serviette, arme de tir, peinture pour le dessin, tapis de fitness...). Aucun matériel du FJEP ne sera utilisé exceptés les steps de fitness. Les salles nécessitant un espacement de 2m entre participants ont été balisées (un scotch apposé au sol montre l'endroit où les participants se placeront afin de respecter l'espacement réglementaire).

La salle multi-activité (danse & fitness) est limitée à 52 participants.

La salle du haut du Foyer de Jeunes (danse, fitness, country, hoopdance) est limitée à 23 participants.

IMPORTANT : dans le cadre de la prévention et du traçage de l'épidémie, nous avons mis en place des registres que vous remplirez auprès de votre animateur à votre arrivée sur le lieu d'activité. Ce registre nous permettra au cas-où d'aider à la détection de cas-contacts de la maladie.

Nous vous souhaitons une bonne reprise et nous savons que vous appliquerez avec conscience toutes ces consignes afin que l'épidémie continue de refluer.

Vos animateurs vous attendent motivés pour une belle fin de saison!

Pour le CA du FJEP, Florent Noël, président FJEP Muizon



Activité : Dessin, Photo Club & Patchwork

Lieu : salle du bas du FJEP et salle de couture du complexe

- Respect de la distanciation sociale et des gestes barrières
- · Pas de contact entre les participants
- 1,5m entre les participants. Tables et chaises suffisamment espacées.
- Limitation de la salle du bas du FJEP : 10 participants
- Limitation de la salle de dessin du FJEP : 2 participants
- Chaque participant amène son propre matériel (crayons, peinture, pastels, feutres, papiers, tissus...). Pas d'utilisation de matériel du FJEP
- Désinfection des chaises et tables après utilisation (lingettes ou spray désinfectant)
- Port du masque obligatoire lors des déplacements dans la salle mais non obligatoire pour la pratique
  - Les participants viennent avec leur propre masque. Le FJEP n'en fournira pas
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Pas de regroupement de plus de 10 personnes devant le FJEP ou le complexe sportif
- · Se conformer au plan de circulation



Activité : Fitness & Hoopdance

Lieu : salle multi-activité & salle du haut du FJEP

- Respect de la distanciation sociale et des gestes barrières
- Pas de contact entre les participants
- Surface de 4m² pour chaque participant.
  Limitation de la salle multi-activité: 52 participants
  Limitation de la salle du FJEP: 23 participants
- Désinfection de la sono (lingettes)
- Chaque participant amène son propre matériel (tapis, serviettes, cerceau pour la hoopdance...) exceptés les steps. Pas d'utilisation de matériel du FJEP type haltères, élastiques, tapis...
- Désinfection des steps après utilisation (lingettes ou spray désinfectant)
- Port du masque obligatoire lors des déplacements dans la salle multi-activité ou le FJEP mais non obligatoire pour la pratique sportive.
- Les participants viennent avec leur propre masque. Le FJEP n'en fournira pas
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Pas de regroupement de plus de 10 personnes devant la salle multi-activité ou le FJEP et dans les couloirs
- Se conformer au plan de circulation



Activité : Tir sportif

Lieu: stand de tir du complexe sportif

- Respect de la distanciation sociale et des gestes barrières
- Pas de contact entre les participants
- Un poste de tir sur trois utilisable
- Maxi 10 tireurs dans le stand
- Désinfection du rameneur électrique et de la chaise avant et après chaque participant (lingettes)
- Chaque participant amène son propre matériel (carabine, pistolet, gant, vêtement, accessoires, plombs...). Pas d'utilisation de matériel du FJEP type armes, plombs, vêtements...
- Port du masque obligatoire lors des déplacements dans le stand ou le complexe mais non obligatoire pour la pratique sportive
- Les participants viennent avec leur propre masque. Le FJEP n'en fournira pas
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Pas de regroupement de plus de 10 personnes devant le complexe ou dans les couloirs
- Une seule personne à la fois dans l'armurerie
- Se conformer au plan de circulation



Activité : Badminton

Lieu: Tennis couvert du complexe sportif

- Respect de la distanciation sociale et des gestes barrières
- Pas de contact entre les participants
- · Entraînement en simple uniquement, pas de double
- Chaque participant utilisera son propre volant et l'autre participant ne devra pas le toucher avec les mains mais le renvoyer à la raquette
- Désinfection (lingettes ou spray désinfectant) des poteaux et des endroits de manipulation des filets
  - Port du masque obligatoire lors des déplacements dans le complexe mais non obligatoire pour la pratique sportive
- Les participants viennent avec leur propre masque. Le FJEP n'en fournira pas
  - Pas de regroupement de plus de 10 personnes devant le complexe et dans les couloirs
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- · Se conformer au plan de circulation



Activité : Danse modern jazz et country

Lieu : salle multi-activité & salle du haut du FJEP

- Respect de la distanciation sociale et des gestes barrières
- · Pas de contact entre les participants
- Surface de 4m² pour chaque participant.
  Limitation de la salle multi-activité: 52 participants
  Limitation de la salle du FJEP: 23 participants
- Désinfection de la sono (lingettes)
- Port du masque obligatoire lors des déplacements dans la salle multi-activité ou le FJEP mais non obligatoire pour la pratique sportive
- Les participants viennent avec leur propre masque. Le FJEP n'en fournira pas
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Pas de regroupement de plus de 10 personnes devant la salle multi-activité ou le FJEP et dans les couloirs
- Se conformer au plan de circulation



Activité : Trampoline

Lieu: tennis couvert du complexe sportif

- Respect de la distanciation sociale et des gestes barrières
- · Pas de contact entre les participants
- Désinfection des zones de contact avec les mains et le trampoline après chaque participant (lingettes)
- Mise en place de marquage ou de cerceaux au sol pour respecter les distances entre participants dans la file d'attente avant passage sur le trampoline
- Port du masque obligatoire lors des déplacements dans le tennis couvert ou le complexe mais non obligatoire pour la pratique
- Les participants viennent avec leur propre masque. Le FJEP n'en fournira pas
- Mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Pas de regroupement de plus de 10 personnes devant le complexe ou dans les couloirs
- · Se conformer au plan de circulation